



Commission Economie et Tourisme
Lundi 24 Septembre 2018 - 20h - Tantonville

ECONOMIE

- Aide à la création d'entreprise
- Suites à donner au forum (note, questionnaire, premières retombées)
- Signature du POCE
- Point sur le FISAC
- ZAE de Laneuveville

TOURISME

- Réunion V50
- Réunion Pôle Métropolitain
- Modification taxe de séjour
- Réflexion sur le tourisme sur la CCPS * *ce point a été demandé par les membres lors de la dernière commission*

Aide à la création d'entreprises

NOM Prénom	COMMUNE	SIEGE SOCIAL	ACTIVITE	Date de Création	Montant	Type
MCT Bâtiment	Praye	5, rue de Sion	Multiservices du bâtiment	01/06/2018	600€	EURL
Nettoyage du Saintois	Bralleville	9, Grande Rue	Société de nettoyage particulier et professionnel	01/09/2017	900€	EURL
Auberge du Grillon	Xirocourt	8, rue de Nancy	Restaurant	11/06/2018	1 200€	EURL
Auberge	Haroué	6, place du Chateau	Restaurant	25/04/2015	1 200€	SARL
				TOTAL	3 900€	

Aides à la création d'entreprises

Nature du projet :

Mme Martin a repris la clientèle de ses parents retraités qui avait une entreprise de nettoyage en 1981.

Valeur ajoutée :

La clientèle est composée de mairies, écoles, résidences et cage d'escaliers et particuliers.

Pour des raisons environnemental, elle privilégie la clientèle sur le Saintois pour limiter ses déplacements.

CRITERES	PONDERATION
Service de proximité (boulangerie, boucherie, prestation de santé, service social,...).	3
Service novateur et innovant apporté au territoire	0
TOTAL	3

Nature du projet :

M. Kaczmar a créé en juin une entreprise de multi-services du bâtiment: «électricité », plomberie, carrelage, peinture, plâtrerie,...

Valeur ajoutée :

Son père a une entreprise dans le BTP, il a donc une expérience de l'entrepreneuriat.

Il réalise le chantier en totalité: la clientèle apprécie de ne traiter qu'avec une seule entreprise pour l'ensemble des travaux à réaliser.

Il envisage l'embauche d'un salarié sur la fin d'année.

CRITERES	PONDERATION
Service de proximité (boulangerie, boucherie, prestation de santé, service social,...).	2
Service novateur et innovant apporté au territoire	0
TOTAL	2

Nature du projet :

M. Remy reprend le restaurant de Xirocourt.

Valeur ajoutée :

M. Remy a une formation hôtelière et de pizzaloio et a déjà occupé plusieurs postes de chef de cuisine.

Il fabrique tout à base de produits frais en valorisant les circuits courts.

Il cherche à capter une clientèle de marcheurs.

Il a embauché une serveuse.

Comparatif: 2014 = 1000€ Chez Mario
2016 = 500€ Odin

CRITERES	PONDERATION
Service de proximité (boulangerie, boucherie, prestation de santé, service social,...).	4
Service novateur et innovant apporté au territoire	0
TOTAL	4

Comparatif: 2014 = 1000€ Chez Mario
2016 = 500€ Odin

Nature du projet :

Mme Dondorffe et Bazerque reprenne le restaurant l'Auberge de Haroué.

Valeur ajoutée :

Mme Bazerque a réalisé une formation en hygiène et salubrité des aliments. Elle travaille en cuisine depuis 15 ans.

La clientèle était composée d'habitues mais elles souhaitent diversifier le public: événements familiaux, AG d'associations, réunions d'entreprises et soirées à thèmes.

Elles ont repris un salarié (en cuisine) et vont très prochainement embaucher une serveuse en renfort de Mme DONDORFFE car l'activité est en progression par rapport aux prévisions.

CRITERES	PONDERATION
Service de proximité (boulangerie, boucherie, prestation de santé, service social,...).	4
Service novateur et innovant apporté au territoire	0
TOTAL	4



Question :

L'entreprise STC Biomasse a été créée en novembre 2017 en pépinière sur Vandoeuvre-lès-Nancy avec pour objet la réparation de machines et équipements mécaniques.

Elle souhaite aujourd'hui s'implanter sur Ogneville.

Pourrait-t-elle bénéficier d'une aide à la création? Sous quelles conditions?

Retour suite au FORUM

Tout d'abord, nous souhaitons remercier les membres de la Commission pour leur investissement lors de cette belle soirée.



Retour suite au FORUM



① Première édition à rencontré un vif succès: 36 entreprises et 4 mairies présentes

Les entreprises sont représentatives de la réalité de la CCPS :

- De très petites entreprises dont plus de 70% ne compte au maximum qu'un gérant et un salarié.

- Des activités professionnelles aussi diverses que variées : Menuiserie, Maçonnerie, Aménagement intérieur, Peinture en bâtiment, Plomberie, Electricité, Terrassement, Vente de matériel agricole, Vente de cuisines, Vente de végétaux, Pompes funèbres, Communication, Graphisme, Animation, Santé, Nettoyage, Conseil et Gestion Administrative, Immobilier, Alimentation, Boulangerie, Restauration, Insertion, Vannerie et Peinture.

② Nombreux témoignages

③ Buffet apprécié

④ Des retombées quantifiables: 5 mails dans notre base de données, 2 contacts d'entreprises pour trouver des locaux d'activité plus adaptés à leurs besoins et leur clientèle, une personne en plus à l'Espace Emploi pour trouver un boulot en complément de son activité.

① Une dynamique qui ne doit pas s'essouffler

② Des questions qui doivent trouver des réponses

DECHETTERIE

Il est compliqué pour les entreprises éloignées de Tantonville de se rendre à la Déchetterie régulièrement pour déposer des cartons. **Des travaux sont actuellement en cours pour faciliter l'accès à la déchetterie et optimiser les temps de dépôts et la circulation.**

Il n'est pas envisagé la création d'autres déchetteries sur le territoire.

Est-il envisagé un retour arrière concernant la Redevance Incitative ? Auparavant le système de calcul prenait en compte le poids et non la levée. Pour les entreprises ayant des matériels d'emballage légers de type polystyrène la facture est devenue très importante car le conteneur doit être collectée régulièrement. **Il faudra étudier la possibilité de recycler le polystyrène dans la nouvelle Déchetterie.**

C'est le cas au 1^{er} septembre 2018.

MOBILITE

Afin d'améliorer la desserte routière, est-il prévu d'ouvrir une bretelle de voie rapide à Ceintrey en direction d'Epinal ? **Il est vrai que cela est très problématique car les bretelles de voie rapide sont les portes d'entrées du territoire.**

Malheureusement cela n'est pas dans les compétences de la communauté de communes mais du ressort de l'Etat. Du foncier avait été réservé à l'époque mais depuis lors, la situation n'a pas évolué.

Proposition:

Envoyer un courrier aux élus nationaux pour faire remonter les besoins du territoire et la nécessité de réétudier ce dossier.

ZONES D'ACTIVITES

Est-il envisagé de construire une zone d'activité industrielle sur le territoire ?

La CCPS ne compte 2 zones d'activités à dominance artisanale et agricole. Il n'est pas envisagé de construire des zones d'activités supplémentaires car d'autres collectivités voisines proposent déjà des terrains et la vacance est importante. L'objectif est de travailler au niveau du Pays Terres de Lorraine pour répondre aux demandes et diminuer l'emprise foncière sur les terres agricoles en rationalisant les besoins en zones dédiées à l'activité économique.

Cependant, une réflexion va être menée sur les zones existantes (ZAE de Laneuveville devant Bayon). Et une personne en charge de la commercialisation des zones d'activités à été embauchée à l'ADSN.

ZONES D'ACTIVITES

Les entreprises constatent un besoin d'une zone d'activité à Vézelize. L'étude de faisabilité portant sur 2 hectares avec une possibilité d'extension de 2 hectares supplémentaires n'avait à l'époque pas pu aboutir faute de couts trop importants. Quelle est la position de la Communauté de Communes ?

La Communauté de Communes n'a la compétence « Zones d'activités » que depuis le 1^{er} janvier 2017. Les discussions sur la zone de Vézelize sont antérieures et concernait à l'époque l'ancienne communauté de communes du Saintois. La Communauté de Communes entend la problématique et précise qu'une étude Bourg Centre est actuellement en cours sur la commune pour tenter de dynamiser Vézelize. De plus, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal est en phase d'aboutir et de permettre de réinterroger les espaces (d'habitation, agricoles,... et économiques) sur l'ensemble du territoire intercommunal.

ZONES D'ACTIVITES

Est-il envisagé pour les petites entreprises un système de copropriété où plusieurs chefs d'entreprises pourraient mutualiser des moyens et du personnel : secrétariat et comptabilité ?

Cela pourrait être envisagé sur les 2 zones existantes dont il reste encore des parcelles de disponibles. Le transfert de compétence vers les communautés de communes a eu lieu en 2017. Depuis lors, la Communauté de Communes se rend sur d'autres territoires pour voir les bonnes pratiques en matière de développement économique en milieu rural afin de pouvoir réfléchir à une solution qui puisse réellement répondre au besoin de nos entreprises.

SIGNALETIQUE

Est-il envisagé de la signalétique afin d'indiquer les entreprises sur les communes ? La signalétique des entreprises et services est différente selon les communes. Il est compliqué de réfléchir de la signalétique sur chacune des 55 communes. La Communauté de Communes prend bonne note de la remarque et promet de réfléchir à une solution.

Sur Vézelize, le fléchage des entreprises est vraiment problématique ? Là encore, il est vrai que les enjeux sur Vézelize sont plus marqués car la commune compte plus d'une centaine d'entreprises.

Propositions:

Faire de la signalisation sur les communes? Comment?

DEVELOPPEMENT

J'ai vu qu'il existe un annuaire du foncier à vocation économique sur le territoire. Serait-il possible d'aider mon entreprise à s'agrandir en proposant des espaces adaptés à mon activité ?

L'annuaire datant de 2015 sera actualisé début 2019 mais il est d'ores et déjà possible de prendre rendez-vous avec l'Agence de Développement du Pays Terres de Lorraine pour étudier les demandes de foncier/bâti.

PROCHAINES REUNIONS AVEC LES ENTREPRISES

Proposition 1: Réunion de secteur « Energie »

Elle pourra se greffer à une réunion de secteur Parole d'Entreprises début 2019 dont la thématique reste à définir?

Pourquoi pas une réunion déjeuner d'entreprises à l'ALPA à Haroué en février/mars 2019. Ce format convient pour une quinzaine de chefs d'entreprises. Elle permettrait d'inviter les entreprises œuvrant dans le bâtiment autour de la problématique énergétique. Cela pourrait permettre de réfléchir à la mise en place d'un « Salon Habitat/Energie » sur le territoire pour mettre en relation les habitants et les entreprises du territoire autour de leurs problématiques énergétique (peut être en octobre 2019?). La Commission Habitat serait associée à ce projet.

PROCHAINES REUNIONS AVEC LES ENTREPRISES

Proposition 2: 2^{ème} Forum des entreprises

Il s'agirait d'une réunion en soirée en avril 2019 de 18h à 20h avec un buffet à la fin de la réunion.

L'ordre du jour pourrait être le suivant:

- Fibre optique pour les entreprises (La CCPS a rencontré Losange chargé de déployer la fibre sur le territoire, l'intervenant est favorable à venir répondre aux questions sur ce sujet d'actualité)
- Structuration des zones d'activités du territoire
- Annuaire des entreprises papier
- Inventaire des disponibilités foncières actualisés

Retour suite au FORUM

Concernant la fibre, merci de lister les 5/10 entreprises avec des enjeux plus importants afin que Losange les contacte?

PROCHAINES REUNIONS AVEC LES ENTREPRISES

Proposition 3: Réunion autour de la fibre pour les agriculteurs (en lien avec la Commission Agriculture)

Lors du 1^{er} forum des entreprises, nous avons constaté que les agriculteurs ne se déplacent pas aux réunions « entreprises », c'est pourquoi il faudrait faire une réunion dédiée à ce public autour des questions de la fibre (vidéosurveillance,...). Il faudrait réfléchir à un évènement particulier et sympathique.

Pour rappel: 850 entreprises sur la CCPS dont 250 agriculteurs

Calendrier? **Juin 2019**

Le Schéma Régional de Développement Économique, de l'Internationalisation et de l'Innovation (SRDEII) constitue la stratégie offensive, structurante, concertée et fédératrice de la Région Grand Est pour répondre aux besoins des territoires et de leurs entreprises et relever les défis de la compétitivité, de la modernisation des outils de production, de l'emploi et de l'accroissement de la valeur ajoutée sur l'ensemble du Grand Est et de ses territoires.

La Région et les groupements d'EPCI volontaires peuvent décider d'agir ensemble au service de cette ambition de façon complémentaire à travers un contrat partenarial, et ce dans le cadre de leurs champs de compétences respectifs, en tenant compte des missions dévolues à d'autres acteurs intervenant sur le territoire (chambres consulaires, Opérateurs de la création/reprise, agence régionale de l'innovation, agence d'attractivité...).

C'est à cette fin que le Groupement des EPCI composants le Pays « Terres de Lorraine » et la Région souscrivent un « Pacte Offensive Croissance Emploi » (POCE) centré sur des priorités à caractère économique partagées, en cohérence avec le SRDEII et les politiques menées dans l'ensemble de la région Grand Est, au service d'un objectif de croissance, de compétitivité et d'emploi.

Le POCE se base sur les besoins et initiatives du territoire en fonction de ses spécificités, ses atouts et potentiels.

Il obéit à une double finalité :

- il constitue le lieu privilégié de dialogue, de co-construction et de coopération entre le territoire Terres de Lorraines et ses composantes et la Région ;
- il identifie des actions structurantes en termes de développement économique et d'innovation qui vont être décisives pour l'avenir du territoire concerné et l'atteinte des objectifs définis dans le SRDEII.

A l'écoute des besoins des entreprises, la Région et les EPCI de Terres de Lorraine œuvrent de concert pour :

- assurer en matière d'économie et d'innovation la convergence et la complémentarité entre les actions de la Région et celles des groupements d'EPCI, partenaires privilégiés de la Région, et réaffirmer le rôle des EPCI dans leurs responsabilités en matière de foncier disponible et d'immobilier ;
- partager les informations et rendre compte aux territoires des aides régionales aux entreprises et actions collectives ;
- susciter ensemble sur le territoire une dynamique de bonnes pratiques et un suivi interentreprises (clusters, projets d'écologie industrielle territoriale, Pôle territorial de coopération économique...), en partenariat avec les autres intervenants dont les agences de développement économique.

Prévu pour une durée de 3 ans prenant fin au 31/12/2021, le POCE est révisable en cours de contractualisation si la conjoncture territoriale ou économique le justifie.

Il s'articule autour de 7 projets structurants, déclinés en 21 actions.

Point sur le FISAC

Les dossier déposés sont enfin complet. Le prochain Comité de Pilotage aura lieu **jeudi 18 octobre 2018 à 9h30**. Le troisième et dernier Comité de Pilotage **aura lieu en février 2019**.

Les factures de l'opération doivent être transmises **avant mars 2019**.

Nous avons écrit dans notre règlement « *Cette aide est cumulative avec l'aide à la création d'entreprises de la CCPS. Elle porte sur un volet par entreprise et par an* ». **Pouvons-nous envisager d'ouvrir un deuxième tirage pour une entreprise ayant déjà été aidée en 2017?**

Dans la mesure où nous ignorons si nous arriverons solder l'enveloppe Aménagements Extérieurs (pour l'instant nous avons 0 demande), nous vous proposons de faire **une demande à la DIRRECTE de fongibilité des enveloppes**.

Nous sommes en attente de l'Appel à Projet 2019 (qui sortira en avril ou mai 2019) afin de voir si nous pourrions candidater pour une seconde opération. A priori, cela semblerait compliqué car apparemment les dossiers prioritaires concernent uniquement des communes retenues pour le plan d'action « Coeur de Ville » (Toul, Lunéville ou Longwy). Si c'est le cas, il faudrait voir la possibilité de lancer un FISAC Pays Terres de Lorraine.

Nous sommes encore (et toujours) dans l'attente de l'accusé de réception FISAC....

ZAE de Laneuveville devant Bayon

Partie communale= 1,2 hectare

Le transfert aurait du être fait depuis le 31/12/2017 mais il y avait des difficultés avec l'ancienne municipalité.

La CCPS a rencontré la nouvelle équipe cet été pour faire le point sur la situation.

Dans le cadre de la ZAE de Benney, l'achat avait été formalisé au montant du cout réel payé par commune. La CCPS souhaite opérer de la même façon sur Laneuveville.

Une demande d'appréciation financière a été faite auprès de France Domaine.

Pour le reste il s'agit de voir quels sont les services disponibles sur la zone, si elle est viabilisée ou non et quel cout d'aménagement cela représente.

Partie anciennement SOLOREM = 5 hectares

Dans le cadre de la Loi Notré, la zone va être transférée pour la fin d'année du CD54 à la CCPS.

La CCPS discute actuellement la société PLANEBEST afin de prolongé le bail à construction qui curre jusqu'au 1^{er} janvier 2019. L'idée serait de faire un bail d'une durée longue afin que l'entreprise puisse envisager de gros travaux sur sa parcelle (réfaction du parking).

Au vue de l'occupation réelle de la parcelle, la CCPS envisage de modifier la division parcellaire de cette zone afin de pouvoir libérer 2 hectares.

Suite aux transferts= 3,2 hectares

La superficie permettra de réfléchir à des solutions d'aménagement.

Sur Benney, il s'agira de vendre la parcelle restante. Sur Laneuveville, cela pourrait porter sur de la construction d'un bâtiment pour héberger des petites entreprises.

Ces discussions seront reprises lorsque les transferts seront finalisés.



Au niveau du Comité d'Itinéraire, la dernière réunion a eu lieu le 11 septembre dans l'Ain.

Il était convenu de se positionner sur différentes questions que vous trouverez dans le document joint.

Réunion V50



Au niveau local, nous allons solliciter le département pour une réunion afin de pouvoir évoquer de façon concrète la cohabitation entre les différents usagers du tronçon qui sera retenu, il s'agira de rappeler la problématique et de trouver des solutions.

Quels acteurs seraient incontournables lors de cette rencontre?

Réunion Pôle Métropolitain

Un diagnostic est actuellement en cours pour définir UNE **STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU TERRITOIRE DU SUD MEURTHE-ET-MOSELLE**. L'intérêt sera de prendre en compte les spécificités de chaque territoire notamment les territoires plus ruraux.

Les 3 axes:

A. Qualifier l'offre et différencier la Destination Multipole

A1. Mieux connaître les clientèles pour mieux les satisfaire

A2. Améliorer la qualité et la professionnalisation

A3. Valoriser l'offre

B. Créer et promouvoir de véritables « voyages » lorrains

B1. Structurer et scénariser l'offre pour la rendre attractive

B2. Promouvoir la destination vers l'extérieur

C. Fédérer les acteurs autour d'un projet partagé

C1. Sensibiliser les acteurs locaux aux réalités touristiques

C2. Mobiliser les habitants dans le projet touristique

Le document une fois validé, vous parviendra par mail.

Taxe de séjour

JUSQU'EN AVRIL 2018

Le montant de la taxe pour les chambres d'hôtes est établi selon leur standing: 0,35 – 0,75 ou 0,80€.

JUSQU'EN DECEMBRE 2018

Le montant de la taxe pour les chambres d'hôtes est fixé à **0,55€**.

APRES DECEMBRE 2018 SI
DELIBERATION NON PRISE
AVANT OCTOBRE 2018

= IDEM DECEMBRE 2018

APRES DECEMBRE 2018 SI
DELIBERATION PRISE AVANT
OCTOBRE 2018

Les montants sont modifiés pour prendre en compte les hébergements non classés.

Actuellement, ils sont taxés à hauteur de **0,35€**.

Désormais il s'agit d'un pourcentage du cout à la nuitée, librement défini entre **1 et 5 %**.

Il s'applique aux hébergements plateformes type Air-BnB

Taxe de séjour

Proposition: Mettre des montants plus simple pour les calculs

Proposition: Adopter un pourcentage pour les hébergements NC

Catégories d'hébergement	Tarif plancher/ plafond	Tarifs appliqués	Tarifs appliqués 2019
Palaces et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,7€ / 4€	Non défini	1,10€
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,7€ / 3€	1,08€	1,10€
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,7€ / 2,3€	1,08€	1,10€
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,5€ / 1,5€	0,80€	0,80€
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,3€ / 0,9€	0,75€	0,75€
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes , emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures et tous les autres établissements présentant des caractéristiques de classement touristique équivalentes	0,2€ / 0,8€	0,55€	0,55€
Hôtels et résidences de tourisme, villages de vacances en attente de classement ou sans classement, meublés de tourisme et hébergements assimilés en attente de classement ou sans classement	0,2€ / 0,8€	0,35€	
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes	0,2€ / 0,6€	0,38€	0,40€
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20€	0.20€	0.20€

CHOIX DU POURCENTAGE

entre 1 et 5 % du prix de la nuitée pour les hébergements non classé

Le prix moyen de la nuitée est de 20€ TTC sur Terres de Lorraine, soit 18,18€ HT. *Pour information, il est de 17,68€ sur le Pays du Saintois.*

Scénarii	1%	2%	3%	4%	5%
Ancienne tarification	0,35€	0,35€	0,35€	0,35€	0,35€
Nouvelle tarification moyenne	0,18€	0,36€	0,54€	0,73€= classement 2*	0,91€
Variation par nuitée	-0,17€	0,01€	0,19€	0,37€	0,55€
Impact sur la collecte sur un an pour un logement <i>(taux de remplissage de 22% soit 80 jrs par an)</i>	-14€	1€	15€	30€	44€
Impact sur la collecte pour la totalité des logements de la CCPS (10)	-140€	10€	150€	300€	440€

CHOIX DE LA METHODE DE COLLECTE

ACTUELLEMENT

- 2 périodes de collecte:
- 1^{er} AVRIL au 30 SEPTEMBRE
 - 1^{er} OCTOBRE au 31 MARS

Instauration du nouveau barème au 1^{er} janvier 2019 soit durant une période de collecte.

Problème: Difficultés pour les hébergements concernés à passer d'un barème à l'autre sur la même période de collecte

PROPOSITIONS 1 DE LA MAISON DU TOURISME : Validée CC2T

Avril 2018 – Octobre 2018: Période de collecte normale

Octobre 2018 – Décembre 2018: Période de collecte annualisée

APPEL A VERSEMENT EN JANVIER 2019 - VERSEMENT DEBUT 2019

Janvier 2019 – Septembre 2019: Période de collecte intermédiaire

APPEL A VERSEMENT EN OCTOBRE 2019 - VERSEMENT FIN 2019

Octobre 2019 – Septembre 2020: Une seule période de collecte

APPEL A VERSEMENT EN OCTOBRE 2020 - VERSEMENT FIN 2020

PROPOSITIONS 2 : Validée CCMM - CCCST

HEBERGEMENTS CLASSES

Avril 2018 – Septembre 2018: Période de collecte normale

Octobre 2018 – Mars 2019: Période de collecte normale

Avril 2019- Septembre 2019: Période de collecte normale

Octobre 2019 – Mars 2020: Période de collecte normale

HEBERGEMENTS NON CLASSES

Janvier 2019– Mars 2019: Période de collecte

Avril 2019- Septembre 2019: Période de collecte normale

Octobre 2019 – Mars 2020: Période de collecte normale

PROPOSITIONS 3: Proposition CCPS

HEBERGEMENTS CLASSES

Avril 2018 – Septembre 2018: Période de collecte normale

Octobre 2018 – Mars 2019: Période de collecte normale

Avril 2019- Septembre 2019: Période de collecte normale

Octobre 2019 – Mars 2020: Période de collecte normale

HEBERGEMENTS NON CLASSES

Janvier 2019 – Septembre 2019: Période de collecte « test » avec envoi de courriers, réunion explicative,...

Octobre 2019 – Mars 2020: Période de collecte normale

Lors des Assises du Tourisme en mi- octobre 2018 = demander aux hébergeurs s'ils souhaitent 1 ou 2 périodes de collecte.

Chercher un consensus entre l'ensemble des intercommunalités du Pays Terres de Lorraine pour des modalités de versement identitique. Dans l'attente, il n'est pas nécessaire de modifier les habitudes.

La prochaine Commission évoquera:

- le Marché de Noël
- les Moissons de l'Emploi
- le Printemps de l'Eco

Afin de préparer les Assises du Tourisme, merci de faire remonter vos remarques et avis.

Politique Touristique

CCPS

2018

2 Objectifs

- **Développement du tourisme vert**
- **Mise en valeur du patrimoine culturel rural et de la culture locale**

Actions déjà réalisées

- Rencontre avec les hébergeurs pour la mise en place de la collecte de la taxe de séjour = 2013
- Diagnostic du territoire avec une partie tourisme= 2014
- Audit auprès des hébergeurs touristiques et réalisation d'une étude pour connaître la clientèle sur le territoire: profil par type d'hébergement, manque de communication et d'information, aucune offre de restauration digne de ce nom, internet pas satisfaisant= 2015
- Instauration d'un dispositif d'aide aux hébergements touristiques (aide à la création/rénovation/agrandissement, création d'un guide informatif)=2017

**FORCES**

- Territoire avec de nombreux sites et monuments classés, disposant d'un patrimoine rural riche (Château de Haroué)
- Attrait de la colline de Sion
- Hébergement de qualité en gîte et chambres d'hôtes (3 voir 4 épis)
- Hébergement de groupe à Sion
- Présence de la Vélo Route V50
- Présence du Madon et de la Moselle
- Présence d'un ancien camping à Xirocourt et Bainville aux Miroirs

FAIBLESSES

- Territoire n'arrive pas à capter la clientèle de passage (A31)
- Territoire n'arrive pas à profiter de l'attractivité de Sion (Conseil Général)
- Manque de structures de restauration et faible capacité d'hébergement (cependant vu le profil des touristes, ils ne restent pas sur le territoire)
- Manque de lisibilité de l'offre touristique
- Liaison cyclable peut sécurisée
- Aucune association de Kayak ou d'Avirons
- Camping de Xirocourt et de Bainville aux Miroirs ne sont plus aux normes actuelles
- Offre insuffisante sur le territoire en matière de baignade: Pas de réponse aux besoins des populations

PISTES D' ACTIONS

- Améliorer la communication sur les sites et les atouts du territoire
- Améliorer la coopération avec les sites touristiques, la maison du tourisme et le Conseil Départemental
- Développer le tourisme vert
- Développer tout particulièrement la « Filière Cheval » sur le territoire
- Développer le tourisme fluvial
- Assurer la continuité cyclable entre Dijon et la Belgique
- Proposer de l'hébergement insolite sur l'ancien camping de Xirocourt

Pré-étude: clientèle tourisme

Clientèle pressentie par la Commission



Clientèle observée sur les hébergements touristiques du territoire

GITE RURAL

Hébergement à la semaine




**familles françaises
venues en voiture**



CHAMBRE D'HOTES

Hébergement à la nuitée



**couple sans enfant (ou avec bébé) –
étrangers dans l'ordre hollandais,
allemand, belge, suisse, anglais, voir
français – majorité plus de 55 ans – en
voiture/moto ou vélo** 

Constats

Point 1 : UN TRES IMPORTANT MANQUE DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION A TOUS LES NIVEAUX

« manque de partenariat et de synergie entre les acteurs du territoire » *en parlant du CD54*

« peu d'information et pas de communication. La Maison du Tourisme ne fait de la publicité que pour les hôtels. »

« les étrangers sont hyper documentés »

A quoi sert la taxe de séjour? *La plupart des établissements ne la collectent pas mais nous la reverse*

Point 2 : UNE OFFRE DE RESTAURATION TRES FAIBLE

La plupart des établissements font le repas pour ne pas pénaliser les visiteurs (CH à Bainville, à Saxon-Sion et Goviller)

Point 3: UNE SOCIETE NUMERIQUE QUI NE TROUVENT PAS CE QU'ELLE RECHERCHE SUR LE TERRITOIRE

100% des personnes recherchent une connexion internet mais le débit est très faible sur le territoire: Goviller, Bainville aux Miroirs,...

Guide des sites à découvrir (à affiner)



Sport



Nature



Patrimoine



Hébergement



Gastronomie



Marchés

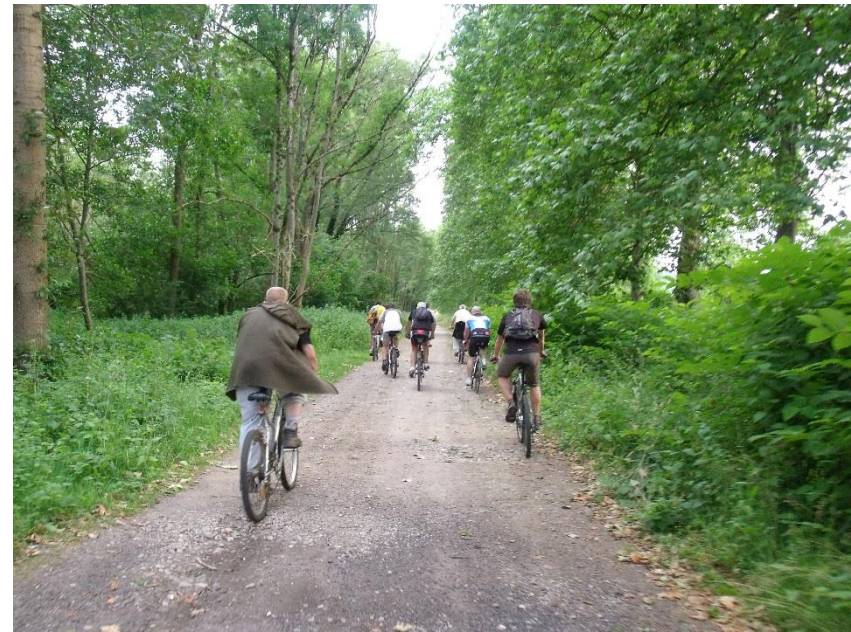


Artisanat

Du à un manque de communication, les hébergeurs conseillent uniquement les sites dont ils ont des brochures mais si ceux-ci sont parfois très éloignés. L'idée est de constituer un catalogue des sites ouverts au public à proximité.

Tourisme vert – A destination des vélos

- **Valoriser la Véloroute Voie Verte V50 l’Echappée Bleue** (participer aux réflexions, réfléchir à la signalétique pour faire sortir les touristes de l’itinéraire et diffuser sur notre territoire, travailler la communication, assurer l’entretien...)
- Créer des itinéraires cyclables référencés au PDIPR en lien avec les associations existantes VTTistes et les communes (réunion de travail, communication, achat ou aide à l’achat de matériel de signalétique, d’accueil et de sécurité...)
- *Organisation une réunion « cohabitation sur la colline » avec différents publics: vélo (VTC, VAE, VTT), piétons, gyropodes, trottinettes, équestres, chasseurs...*
- *De même organiser avec le CD54 une réunion « cohabitation le long de la V50 »: vélo, piétons, équestres, pêcheurs,...*



Tourisme vert – A destination des piétons

- Valoriser les sentiers pédestres existants (communication sur l'existant)
- Réaliser des panneaux touristiques le long du Madon (2019), le long de la V50 (2020) puis sur la colline de Sion
=> étude avec des étudiants de l'ENSAIA en cours
- Créer une dynamique autour du petit patrimoine (signalisation et/ou brochure papier) pour faire découvrir le territoire, de façon permanente (sentier découverte) ou événementiel (rallye touristique). Ex: Terroir et Territoire - Patrimoine et Territoire
- Placer au départ de chaque itinéraire de randonnée pédestre un panneau point de départ
- Préserver le patrimoine environnemental avec un respect des zones Natura 2000 (sensibilisation)
- *Organisation une réunion « cohabitation sur la colline » avec différents publics: vélo (VTC, VAE, VTT), piétons, gyropodes, trottinettes, équestres, chasseurs...*
- *De même organiser avec le CD54 une réunion « cohabitation le long de la V50 »: vélo, piétons, équestres, pêcheurs,..*

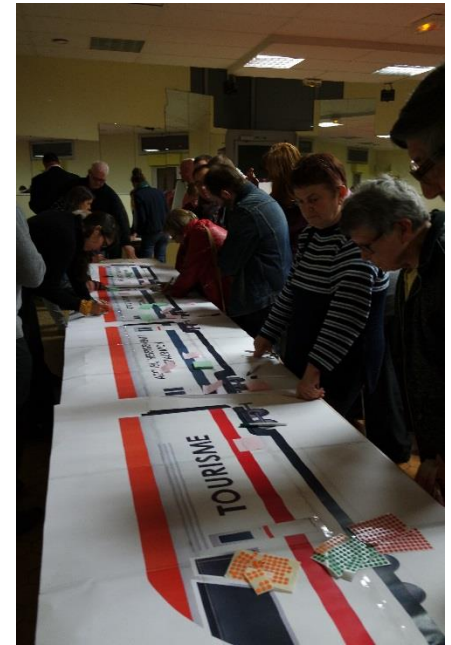
Tourisme vert – A destination des cavaliers

- Créer des itinéraires équestres référencés au PDIPR en lien avec les associations existantes PSCHITT (réunion de travail, communication, achat de matériel de sécurité, de signalétique,...)
- Organisation une réunion « cohabitation sur la colline » avec différents publics: vélo (VTC, VAE, VTT), piétons, gyropodes, trottinettes, équestres, chasseurs...*
- De même organiser avec le CD54 une réunion « cohabitation le long de la V50 »: vélo, piétons, équestres, pêcheurs,..*



Tourisme vert – Partenaires touristiques

- Valoriser les hébergements touristiques existants (rencontre avec les porteurs de projets)
- Structurer un réseau avec les partenaires touristiques (rencontre avec les acteurs du tourisme)
- Définir une stratégie de développement, Schéma d'aménagement, de réhabilitation, de mise en valeur et de protection des espaces et structures d'intérêt communautaire
- Organiser un groupe de travail « Patrimoine » pour le faire connaître et le valoriser (bâti, ENS, culture rurale,...)
- Inventaire du patrimoine/ des richesses des villages par commune (patrimoine historique, architectural et vernaculaire) => En cours
- Créer un guide des sites du territoire à découvrir
- Contribuer à valoriser les savoir-faire locaux (distillerie,...)
- Réflexion sur la création d'un produit touristique sur la CCPS qui pourrait constituer une plus-value et un élément d'accroche pour les visiteurs



Evènementiel

- Mettre en réseau des initiatives communales pour participer à des événements nationaux et locaux: printemps de l'Eco en avril, SEDD en mai, nuit des églises en juillet, journées du patrimoine en septembre
- Participer à l'organisation du Marché de Noël de la colline de Sion en décembre avec les partenaires
- Réaliser une opération « Figures Ephémères » autour d'une thématique annuelle. Pour 2018: les Animaux.
- Reprendre les Trésors de Pays (visites guidées estivales) pour faire découvrir le patrimoine local: artisanat, gastronomie, architecture, culture,...
- Soutenir la Marche « l'Etoile de Sion » qui se déroule fin avril et participer aux réunions de travail. Si le CoPil de la manifestation va en ce sens, soutenir le balisage permanent de l'ensemble des itinéraires.
- Soutenir l'ensemble des manifestations de loisirs, culturelles et sportives se déroulant sur la CCPS (prêt de matériel, aides financières aux associations)
- Soutenir les marchés de producteurs locaux du territoire (mise en réseau, communication,...)

